



CSA-Ministériel

du 03/04/2024

DÉCLARATION LIMINAIRE :

Madame la Présidente,

Chaque mois, les chiffres de la surpopulation pénale battent des records. Jamais la situation n'a été aussi tendue dans nos détentions. Voilà des semaines, des mois même, que nous écopons. Mais nous savons tous aujourd'hui que sans une mesure exceptionnelle et urgente nous allons définitivement sombrer.

La densité carcérale augmente inlassablement, mettant à mal nos conditions de travail, notre sécurité et les conditions de détention de la population pénale.

Voilà plusieurs semaines déjà que nous avons saisi le garde des Sceaux et son cabinet. Nous avons été reçus à plusieurs reprises afin de leur faire part de nos revendications et propositions. **La situation est explosive et peut à tout moment dérapier.** Les agressions sur les Personnels et entre détenus se multiplient. Les risques de refus de réintégrer voire d'émeutes sont aujourd'hui bien réels.

Comment pourrions-nous continuer ainsi, et dans le même temps préparer et aborder sereinement un événement au centre des préoccupations de tous : les Jeux Olympiques et Paralympiques de cet été ?

L'Administration Pénitentiaire sera dans l'incapacité de faire face aux conséquences de cet événement majeur !

L'opération « place nette XXL », dont on ne peut que se féliciter, se traduit pour nous par une densité carcérale XXL, un nombre de matelas au sol XXL, des conditions de détention pour la population pénale dégradées XXL, et des conditions de travail pour les Personnels dégradées XXL !

Pour faire face à cette situation dans l'urgence, il n'y a pas cinquante solutions : le « STOP ÉCROUS » ou des mesures exceptionnelles de libérations anticipées, à l'image de ce qui a été fait durant la crise de la covid-19 !

Afin de continuer à incarcérer, il faut faire de la place !!!

À plus long terme, il faut prendre à bras le corps le problème de la surpopulation carcérale, qui est devenu aujourd'hui un échec factuel !

Voilà pourquoi, au-delà du ministère de la Justice, le gouvernement, le président de la République et l'opinion publique doivent se saisir de ce dossier !

Un grand débat doit s'ouvrir pour apporter des réponses et solutions à la densité carcérale qui met à mal la réinsertion de la personne détenue et les conditions de travail des Personnels pénitentiaires.

Il faut changer de paradigme et confier à l'Administration Pénitentiaire la gestion de la régulation carcérale. Dans l'attente de ce changement indispensable, nous demandons aux magistrats de prononcer toutes les mesures d'aménagements de peine à leur disposition pour limiter les incarcérations, et permettre la libération du plus grand nombre, **sans quoi chacun devra en assumer les conséquences !**

